Paris : Clara Halter défend son «Mur pour la paix» au Champ-de-Mars

16/10/2011 à 15h34

Avant le procès en diffamation, mardi, de Rachida Dati, Clara Halter, la créatrice, avec l'architecte Jean-Michel Wilmotte du Mur pour la paix, rappelle qu'un monument similaire érigé à Hiroshima, au Japon, n'a jamais subi la moindre dégradation contrairement à celui du Champ-de-Mars et qu'une association de soutien au monument parisien vient de voir le jour.

Ensemble, nous pouvons assurer la protection de cette grande œuvre d'art, et continuer d'offrir une tribune digne de ceux qui croient en la Paix entre les peuples.

Ce mur élevé en mars 2000 devant l'École Militaire, sur le Champ-de-Mars, s'inspire directement du Mur des Lamentations de Jérusalem. Initialement installé pour trois mois, le monument est finalement demeuré à son emplacement d'origine. Selon Clara Halter et son époux, Marek, la dernière autorisation, d'une durée de trois ans, remonte à l'été 2010. Ce mur est régulièrement dégradé par des graffitis. Rachida Dati avait demandé son déplacement.

JDD Fdesouche Wikipédia